

## **Compte rendu de la réunion du 7/01/2020 à l'aéroclub**

**Présents** : Patrick Larcher, P-L Morel, Ph. Le Brasseur, B. Grein, G. Guenroc, G. Fontaine, A. Convert, Y. Michaud, C. Chanas, J. Ferrandon, G. Aronssohn, R. Kreis, G. Sornic, C. Prévost, R. Didienne, J-C Guyard

**Excusés** : J-P Lhermet, F. Rogay

### **Ordre du jour proposé :**

Evolution de notre collectif vers une véritable association ?

Point sur les soutiens que nous avons eu et quelles actions mener pour les amplifier largement,

Point sur les outils de communication, site internet, facebook,

Divers...

### **Préambules divers :**

Roland Didienne rappelle les grandes lignes de notre entretien du 12 décembre avec HBA ainsi que la situation relative au PLUIH, voté lors du dernier Conseil Communautaire, auquel assistaient 6 membres du Collectif. A savoir que la classification et l'avenir de la zone autour de l'aérodrome, et la pérennité de l'aérodrome, seront réexaminés lors du prochain SCoT qui se déroulera dans les 3 ans à venir.

Afin de ne pas prêter le flanc aux critiques (pas réellement fondées !) de ne se manifester qu'à la toute dernière minute il est proposé d'écrire rapidement au Président de HBA et aux maires des communes concernées (Oyonnax/Arbent/Dortan) afin de demander très clairement que des représentants du Collectif participent aux réunions qui concerneront ce réexamen. Proposition validée par tous. (J-C Guyard pour proposition de lettre)

P-L Morel signale qu'il est en contact avec un avocat afin de préparer une action judiciaire, si besoin était.

G. Aronssohn signale l'existence d'une "*carte des projets inutiles*" (voir <https://reporterre.net/La-carte-des-luites-contre-les-grands-projets-inutiles>) et trouverait intéressant, en argumentant judicieusement, de pouvoir faire figurer la suppression de ce Poumon Vert et de l'aérodrome sur cette carte.

### **Collectif versus association ?**

Il semble admis par les participants qu'il ne soit pas urgent de faire évoluer notre "Collectif" vers un fonctionnement de type "Association". L'important, dans l'immédiat, est d'élargir les soutiens et d'alimenter nos outils de communications en informations et arguments.

Pour information voir par exemple :

<https://www.creerentreprise.fr/creer-un-collectif-fonctionnement-avantages-difference-avec-une-association/>

<http://association1901.fr/moments-cle/creer-association-loi-1901/votre-projet-collectif-a-t-il-vraiment-besoin-dune-association/>

## Soutiens et recueils d'arguments.

C. Prévost, commerçant du quartier nord et membre de l'association "OCEAN", informera ses collègues de nos objectifs, de nos arguments et de l'avancement de nos travaux. Il en parlera également au "Pole du commerce du Haut Bugey" (200 adhérents).

G. Aronssohn et G. Fontaine collecteront des informations de type "environnemental et écologique" et les mettront en forme pour qu'elles puissent être mises en ligne sur notre site internet.

R. Didienne, en collaboration avec J. Ferrandon, prendra contact avec la CCI pour commencer à établir une cartographie des zones industrielles du Haut Bugey et leur taux d'occupation, ainsi que, dans la mesure du possible, des informations sur les friches industrielles.

Dans sa revue de Janvier 2020, HBA annonce la création d'une carte interactive du foncier d'entreprise disponible ([www.plasticvallee.fr](http://www.plasticvallee.fr)) mais ce n'est pas encore opérationnel....

J-C Guyard propose la création d'un groupe de travail avec les représentants des utilisateurs de l'aérodrome (aéroclub/vol à voile/ aéromodélisme/ propriétaires privés) pour définir et mettre en évidence les surfaces et volumes incompressibles pour les activités aéronautiques et les espaces qui pourraient être valorisés pour d'autres activités.

Il rappelle la décision du maire d'Oyonnax de dénoncer la convention d'exploitation de l'aérodrome liant la mairie et l'état, décision votée par le conseil municipal le 17 septembre 2018. Cette décision implique le risque de devoir arrêter toute activité aéronautique en septembre 2023. Il est donc impérieux non seulement de convaincre les élus de l'intérêt de conserver l'aérodrome mais également de retrouver une entité (municipalité / HBA / autre ...?) acceptant de signer une nouvelle convention d'exploitation.

## Actions de communications

Y. Michaud nous informe de la création du nouveau site internet (<http://www.lepoumonvert.fr/>) Le nom de domaine a été acheté. L'hébergement est plus sécurisé. La maintenance du site est plus facile. Il reste maintenant à alimenter ce site en informations pertinentes et en arguments pour la sauvegarde.

Il est important de structurer cette information sous 2 formes : une information résumée avec renvoi en hypertexte vers l'information détaillée.

A Convert suggère la création d'un document permettant de connaître les personnes qui participent et animent actuellement le Collectif.

*J-C Guyard enverra en même temps que ce compte-rendu une proposition de document de ce type, à compléter/modifier par chaque membre du collectif. (Je demande à chacun de bien signaler s'il souhaite, ou non, que son nom apparaisse sur le document qui sera mis sur le site internet).*

En fin de réunion P. Larcher pose la question de la création d'une pétition.

Il apparait qu'avant de lancer une telle action il faut qu'un maximum de personnes puissent accéder facilement aux informations concernant, entre autres, les objectifs visés, les arguments que nous développons, etc... Le site internet est un bon outil pour cela, il faut donc bien l'alimenter.

Peut-être pourrions-nous profiter d'une manifestation festive sur le site de l'aérodrome pour lancer une telle action. A réfléchir lors de nos prochaines réunions.